



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 octobre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 novembre 2010

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2010

ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION
A L'EMPLOI DE DIRECTEUR GENERAL
ADJOINT, CHARGE DES RESSOURCES.

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 03 novembre 2010

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ

Excusés :

Maire de Niort :

Mme Geneviève GAILLARD

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION A L'EMPLOI DE
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT, CHARGE DES RESSOURCES.**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

L'article 21 de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la Fonction Publique Territoriale et portant modification de certains articles du code des communes, dispose que :

« Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics fixent la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué gratuitement ou moyennant une redevance par la collectivité ou l'établissement public concerné, en raison notamment des contraintes liées à l'exercice de ces emplois.

La délibération précise les avantages liés à l'usage du logement.

Les décisions individuelles sont prises en application de cette délibération par l'autorité territoriale ayant le pouvoir de nomination. »

Il est proposé d'attribuer un logement pour utilité de service à l'emploi de Directeur Général Adjoint, chargé des ressources, cette attribution présentant un intérêt certain pour la bonne marche du service.

Ce logement situé 17 impasse des Epinettes à Niort, composé de 8 pièces, sera consenti moyennant une redevance annuelle évaluée selon la valeur locative. L'ensemble des charges locatives incombera à l'occupant.

Ce logement de fonction rend désormais inopérant celui situé au 9 rue de la Juiverie à Niort.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter l'attribution d'un logement pour utilité de service à l'emploi de Directeur Général Adjoint, chargé des ressources, avec effet au 15 novembre 2010.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON